



Angers, le 22 avril 2026

INVITATION PRESSE

Conférence de presse **Présentation du nouveau guide *Ville d'art et d'histoire* de la Ville d'Angers**

En présence de :

- **Christine FARGES**, Conseillère municipale chargée du Patrimoine
- **Stéphanie VITARD-GIBIAT**, Responsable du service Angers Patrimoine

Vendredi 24 avril 2026 à 14h30
Parc des expositions – Stand de la Ville d'Angers (Hall Ardésia)
Route de Paris - Angers

Ce vendredi 24 avril 2026 à 14h30, une conférence de presse est organisée au parc des expositions, en présence de **Christine FARGES**, conseillère municipale chargée du Patrimoine et **Stéphanie VITARD-GIBIAT**, responsable du service Angers Patrimoine, pour présenter le **nouveau guide *Ville d'art et d'histoire* consacré au patrimoine de la Ville d'Angers**.

Cette conférence de presse aura lieu dans le cadre de la Foire d'Angers, sur le stand de la Ville, qui cette année aura pour thème le patrimoine angevin, pour célébrer **les 40 ans de l'attribution de son label *Ville d'art et d'histoire***.

Créé en 1985 à l'initiative du ministère de la Culture, le label *Villes et Pays d'art et d'histoire*, a notamment pour objectif de **sensibiliser et de dialoguer avec les habitants et les visiteurs autour du patrimoine local**. C'est dans ce cadre que le ministère de la Culture décide de lancer un guide *Ville d'art et d'histoire* en 2000, publié aux éditions du Patrimoine et à destination des territoires labellisés.

La Ville d'Angers sort son premier guide *Ville d'art et d'histoire* en 2013. Cette première édition a dû être réimprimée à 3 reprises face au succès rencontré. A l'occasion du **40^{ème} anniversaire du label *Angers Ville d'art et d'histoire***, la réédition d'une nouvelle version est

Service des Relations presse // 02 41 05 47 21 // relations.presse@ville.angers.fr

presse.angers.fr

entreprise. La ville a beaucoup évolué depuis 2013 : construction de nouveaux sites, restauration de monuments, réfection de places, ... Autant de nouveautés figurant désormais dans ce nouveau guide du patrimoine angevin, disponible dès le mois d'avril en librairie, au domaine national du château d'Angers et dans les musées de la Ville.

Merci de nous faire part de votre volonté de participer à l'évènement en nous adressant un mail à cette adresse : relations.presse@ville.angers.fr